



■■■ Bilan en demi teinte pour l'économie parisienne au terme du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 ■■■

Avec une augmentation nette de 9 439 entreprises actives à Paris au terme du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 par rapport à la même période de 2006, le stock d'entreprises parisiennes s'établit à 322 492 unités et affiche une hausse de 3,02% par rapport à fin mars 2006. Les principaux indicateurs indiquent une situation nuancée.

La progression marquée de +5,31% des immatriculations au Registre du commerce de Paris depuis 2007 incite à dresser un bilan positif. L'ensemble des formes juridiques concoure de façon variable à cette embellie, et plus particulièrement les formes de sociétés à faible effectif salarié comme les EURL avec +20,63% et les Sociétés en noms collectifs avec +72,34%. L'augmentation des immatriculations de sociétés par actions (SA/SAS) observée de façon continue tout au long de l'année 2006 se poursuit en 2007 avec 764 nouvelles entités créées depuis le début de l'année sur une croissance de 5,81%.

Deux facteurs négatifs atténuent ce bilan favorable. D'une part, la reprise à la hausse du nombre d'ouvertures de redressements et de liquidations judiciaires observée depuis le début de l'année se confirme à l'issue du premier semestre 2007. Point positif : le nombre des salariés touchés baisse de 13,19%. Mars s'achève sur un total de 1 096 dossiers au titre des trois premiers mois 2007, soit +21,3% par rapport à la même période de 2006. En outre, l'augmentation de l'endettement moyen des entreprises, hausse de 25,70% de la dette fiscale moyenne et de 21,55% du passif social moyen, s'explique par la suppression du seuil de l'obligation pour le Trésor public et les organismes de Sécurité sociale qui doivent désormais inscrire leur privilège quelque soit le montant de leurs créances.

Tableau de bord : variation de l'année 2007 par rapport à la même période 2006	En hausse	En baisse
Stock d'entreprises parisiennes : 322 492 entreprises, soit 9 439 de plus que fin février 2006	+3,02%	
Les immatriculations d'entreprises	+5,31%	
<i>dont 5 800 immatriculations de SARL</i>	+1,45%	-
Les ouvertures de redressements et liquidations judiciaires	+21,23%	

■■■ Création d'entreprises, profil des entités créées et de leurs dirigeants ■■■

**Reprise du rythme de la création d'entreprises au 1<sup>er</sup> trimestre 2007 : +5,31% de sociétés immatriculées au Registre du Commerce par rapport aux trois premiers mois de 2006.** Avec 9 792 entreprises immatriculées depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la forte croissance des immatriculations observée en 2006 poursuit sa progression au premier trimestre 2007. Tous les types de statuts juridiques gagnent du terrain depuis janvier.

- Le nombre des immatriculations de commerçants personnes physiques s'élève à 661 entreprises, soit une montée des immatriculations de 5,08% au titre des trois premiers mois de 2007. En outre, le volume d'entités créées reste stable pour s'établir à 6,75% du total des immatriculations depuis le début de l'année 2007, il s'élevait à 6,76% pendant la même période de 2006
- Les immatriculations de SARL restent majoritaires avec 59,23% des entreprises créées depuis le début de l'année 2007, même si leur proportion tend à baisser, cette même forme juridique représentant 61,48% des immatriculations pendant la même période de 2006. Le nombre des créations de SARL augmente de 1,45% par rapport aux trois premiers mois de l'année 2006.
- Les immatriculations de sociétés par actions augmentent de 5,81%, avec 764 nouvelles entreprises de cette forme juridique depuis le début de l'année contre 722 unités fin mars 2006. Le pourcentage de SA/SAS par rapport au nombre total d'immatriculations est en légère augmentation et s'élève à 7,80% fin mars 2007, alors il s'établissait à 7,76% au terme du 1<sup>er</sup> trimestre 2006.
- **À noter** : 1 317 EURL immatriculées depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, soit 20,63% de plus que fin mars 2006 et un pourcentage de 13,55% des immatriculations depuis le début de l'année 2007, il était de 11,83% fin mars 2006.

## Le profil des nouveaux chefs d'entreprise de l'année 2007

Depuis janvier 2007, la population des créateurs d'entreprises masculins se renforce graduellement mais de façon continue. Elle s'établit à 76,77% des nouveaux entrepreneurs alors qu'elle était de 76,17% en 2006. La population des hommes créateurs d'entreprise poursuit sa tendance au vieillissement. Les deux tranches d'âges les plus représentées sont les 46/58 ans avec 32,84% des effectifs et les 36/45 ans avec 29,79%. Le pourcentage des 26/35 ans reste significatif avec 20,64% au premier trimestre 2007 mais ils sont moins nombreux par rapport à la même période de l'année 2006 où leur pourcentage était de 21,86%.

**À noter :** La poursuite de la hausse des créations d'entreprises par les entrepreneurs de 58 ans et plus observée depuis début 2006 : leur proportion s'établit à 13,58% au terme du 1<sup>er</sup> trimestre 2007 alors qu'elle s'élevait à 12,48% au titre des trois premiers mois 2006.

La proportion des femmes créatrices d'entreprise poursuit la lente diminution initiée en 2006, elle représente 23,23% des nouveaux entrepreneurs à l'issue du premier trimestre 2007, elle s'élevait à 23,83% au titre des trois premiers mois 2006. Si les créatrices d'entreprises sont plus précoces que leurs homologues masculins, les plus nombreuses se situent néanmoins dans la tranche d'âge des 36/45 ans avec 33,35% des effectifs, puis viennent ensuite les 46/58 ans avec 27,05%.

**À noter :** Tout comme leurs homologues masculins, les créatrices d'entreprise seniors affichent une forte progression avec un effectif de 12,51% à l'issue du premier trimestre 2007, alors qu'elles n'étaient que 10,73% au terme de la même période de 2006.

### ■ Pyramide des âges des créateurs d'entreprise ■

Tranches d'âges	2007			2006		
	% global	% femmes	% hommes	% global	% femmes	% hommes
Moins de 25 ans	3,54%	4,83%	3,15%	4,62%	5,76%	4,28%
Entre 26 et 35 ans	21,02%	22,26%	20,64%	22,56%	24,89%	21,86%
Entre 36 et 45 ans	30,62%	33,35%	29,79%	30,34%	31,96%	29,84%
Entre 46 et 58 ans	31,50%	27,05%	32,84%	30,40%	26,66%	31,53%
58 ans et plus	13,33%	12,51%	13,58%	12,08%	10,73%	12,48%

### ■■■ Évolution économique et financière des entreprises parisiennes ■■■

**Hausse du montant moyen d'endettement fiscal et social des entreprises au premier trimestre 2007,** en raison de l'évolution réglementaire (1). Ce premier trimestre de l'année 2007, le Trésor Public a inscrit 17 000 privilèges auprès du greffe, soit une augmentation de plus de 3 fois par rapport à 2006, avec un endettement moyen en hausse de 25,70% par rapport au premier trimestre 2006<sup>1</sup>.

Ce même trimestre de 2007, la Sécurité sociale a réalisé 5 798 inscriptions de privilèges, soit +25,25% par rapport à 2006 (cf. la note de page), le montant moyen des sommes dues augmente de +21,55%.

### ■■■ Entreprises en difficultés ■■■

**Hausse des défaillances d'entreprises au titre du premier trimestre 2007 :** Le Tribunal de commerce de Paris a prononcé 1096 décisions d'ouverture de redressement et de liquidation judiciaires depuis début 2007, soit +19,78% par rapport à la même période de 2006. **À noter :** Le nombre d'ouverture de procédures au premier trimestre 2007 reste encore nettement inférieur de près de -17%, à celui des trois premiers mois de 2005 qui totalisait 1316 ouvertures.

#### Points positifs :

**Au premier trimestre 2007, le nombre de salariés concernés baisse de 13,19%.** Les quatre secteurs les plus touchés en terme de licenciements restent les mêmes qu'en 2006 : les services aux entreprises avec 37,23%, le commerce avec 20,19%, la construction avec 14,19% et l'industrie tout domaine confondu avec 13,90% et. Les autres secteurs représentent chacun moins de 4%.

**Le montant moyen du passif cumulé s'élève à 213 802 euros, il baisse de -7,21% au premier trimestre 2007 par rapport à la même période de 2006.**

**À noter également :** Depuis janvier 2007, aucune demande de procédure de sauvegarde n'a été déposée au greffe du Tribunal de commerce de Paris et deux entreprises dont la demande avait été faite antérieurement, ont bénéficié de cette procédure.

<sup>1</sup> Les inscriptions de privilèges de l'Urssaf et du Trésor public reflètent l'endettement social et fiscal des entreprises déclaré au greffe. Les sommes dues à l'Urssaf et au Trésor public font l'objet d'une inscription de privilège auprès du greffe du Tribunal de commerce dans un délai de trois mois suivant leur date limite de paiement. Elles augmentent en volume aux périodes d'échéance de paiement des cotisations. La suppression du plancher du montant minimum des inscriptions suscite une augmentation sensible de ces déclarations.